

JOURNAL PROBABLY

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

XXX DE L'ABONNEMENT
Roubaix-Tourcoing: Trois mois, 35 fr. — Six mois, 65 fr. — Un an, 115 fr.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne: Trois mois, 35 fr. — Six mois, 65 fr. — Un an, 115 fr.
La France et l'étranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

REDACTION ET ADMINISTRATION

17, RUE NEUVE, 17
Directeur gérant: ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES:
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ-SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et Co, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 38
Bruxelles, à l'Office de Publicité

ROUBAIX, LE 6 MAI 1883

UN MINISTRE SUR LES DENTS

Un ministre occupé actuellement, c'est M. Allain-Targé. Depuis quarante-huit heures, le ministre de l'intérieur est littéralement sur les dents. Les députés et les sénateurs républicains remplissent ses antichambres, assiégent son cabinet. Tous veulent être reçus, entendus; tous veulent obtenir satisfaction.

Il sont tous également impatients de pouvoir télégraphier aux électeurs influents de leurs départements, le résultat heureux de leurs démarches. Car pour eux, dans cette occurrence, il s'agit d'un intérêt capital, d'une question de vie ou de mort. Leur réélection dépend, en effet, du plus ou moins de crédit dont ils jouiront auprès de M. Allain-Targé.

Nos lecteurs ont deviné qu'il s'agit de révocations ou de déplacements de préfets et de sous-préfets.

Les députés radicaux, en arrivant dans leurs départements, aux vacances de Pâques, ont été très promptement au courant de la situation électorale. Ils ont appris que leurs noms avaient été exclus des listes opportunistes dressées sous la précédente administration; ils ont pu se convaincre que l'administration départementale s'était déjà mise en campagne pour faire triompher ces listes.

On conçoit les ressentiments que cette constatation a fait naître dans le cœur des radicaux ulcérés. Il faut arrêter, à tout prix, la campagne entreprise contre eux. Il faut que leurs électeurs sachent qu'il y a quelque chose de changé dans la direction politique du gouvernement, depuis la chute de M. Jules Ferry. Comme rien ne serait plus de nature à faire naître cette conviction dans les esprits que la révocation ou la disgrâce sous une autre forme, des agents préfectoraux et sous-préfectoraux compromis avec les opportunistes, M. Allain-Targé est assailli, depuis deux jours, de demandes de changements et de révocations.

Nous ignorons l'accueil qui sera fait à ces demandes, par le ministre de l'intérieur; ce que nous savons, c'est que si M. Allain-Targé veut donner satisfaction à ses amis politiques, il faudra rouvrir l'ère des opérations.

Mais qu'il céde ou qu'il résiste, l'embaras du ministre de l'intérieur ne sera pas moindre. S'il veut plaire aux radicaux, il s'expose aux colères des opportunistes. S'il veut conserver la neutralité de ceux-ci, il s'expose à l'hostilité de ceux-là.

Décidément, M. Brissot a eu raison de refuser le portefeuille de l'intérieur, et de ne pas donner dans le piège de M. Ranc, lorsque le meneur de l'opportuniste l'invitait à prendre ce portefeuille.

L'unique intérêt de la séance d'hier au Palais-Bourbon était la nomination d'un vice-président par 145 voix contre 129.

C'est un échec pour les modérés, qui avaient porté leurs suffrages sur M. Davelle.

L'élection du nouveau secrétaire n'a pu aboutir hier, elle aura lieu demain jeudi.

La ratification du traité de Hué, et le projet relatif aux délégués mineurs, ont été mis à l'ordre du jour, ainsi que le projet relatif à la caisse nationale des retraites de la vieillesse, et celui concernant les résidentiels. Puis, la séance a été renvoyée à jeudi.

Les amis du nouveau cabinet, pour expliquer les hésitations, les contradictions qui se sont produites dans les dernières réunions ministérielles, prétendent qu'elles sont la conséquence des difficultés financières. La loi sur les résidentiels, comme le projet de création d'une armée coloniale, exigent, sous peine de rester à l'état de lettre-morte, de nouvelles demandes de crédits, que la commission du budget se voit dans l'impossibilité d'accueillir, faute de ressources suffisantes pour y faire face. Et comme, d'un autre côté, le ministre des finances avoue que le Trésor négocie très difficilement ses bons et qu'il recommande la plus stricte économie, au moins jusqu'à l'avènement de la nouvelle législature, il s'en suit que le gouvernement est réduit à l'impuissance pour tous ceux de ses projets dont l'exécution implique une dépense quelconque.

Dans ces conditions, il n'y a qu'un emprunt immédiat qui pourrait pourvoir aux besoins de la situation, mais la question électorale est si quel que soit le cabinet impérial, il est certain que la nécessité de cet emprunt est tellement connue de tous, dans les villes aussi bien que dans les campagnes, que c'est vraiment de la naïveté que de s'imaginer qu'on pourra donner le change au suffrage universel sur notre situation financière, parce qu'on n'aura pas emprunté avant le moment fixe dont on a appelé au crédit en juin ou en décembre, c'est absolument la même chose au point de vue des résultats électoraux. La haute banque estime même qu'il y aurait cet avantage à le faire en juin, qu'à cette époque, le suffrage universel n'aurait pas encore donné mandat impératif à ses représentants, sinon de ne pas consentir à un emprunt, du moins de ne le voter que sous certaines conditions exclusives de tous nouveaux impôts.

Mais si ce sont là les avis de la banque, il faut s'attendre moins que jamais à ce qu'ils soient écoutés par les ministres et la majorité, qui pré-

sentent la politique de l'autruche, en s'imaginant qu'il leur suffit d'affirmer la bonne situation des finances de l'Etat, pour qu'assésitôt chacun soit convaincu de l'excellence des institutions et du gouvernement.

LES FONDS SECRETS

On lit dans la Correspondance radicale: L'enquête commencée au ministère de l'intérieur, sur la dilapidation des fonds secrets, que les premiers, nous avons signalés, a déjà amené des découvertes fort curieuses et tout à fait étonnantes, sur la façon dont M. Waldeck-Rousseau et son entourage entendaient l'administration.

Non seulement les fonds secrets ont été dépensés, par anticipation, jusqu'au mois d'août prochain, mais tous ceux disponibles, dans les différents services du ministère, ont été absorbés par les besoins de la propagande opportuniste.

D'ordinaire, on tient en réserve une partie des crédits rendus libres, soit par la démission, soit par la retraite de fonctionnaires qu'on ne remplace pas immédiatement, afin de pouvoir les attribuer aux besoins imprévus du service.

M. Waldeck-Rousseau a agi tout différemment. Il ne reste donc absolument que les sommes nécessaires à la rétribution des agents de tout ordre de son département ministériel.

Nul crédit ne subsiste pour payer aux secours imprévus, en cas de malheurs privés ou publics, que le ministère de l'intérieur a coutume de dispenser. Nulle somme ne peut être mise à la disposition du ministre, pour récompenser un fonctionnaire méritant. Les gratifications, même pour travaux exceptionnels, doivent être suspendues par force.

Nul crédit ne subsiste que puissent être les instances des opportunistes près de M. Allain-Targé, pour le conjurer de ne pas rendre public ce désordre, il lui sera bien difficile de ne pas le faire, étant donné qu'il lui rend presque impossible la fonction qu'il a acceptée, au moins en certaines de ses parties.

REVUE DE LA PRESSE

M. Ribot terminait dimanche son discours de Saint-Pol, par ces mots: « Je ne crois pas me tromper si je dis que vous avez un pareil programme aussi large, aussi national, l'union peut et doit se faire. »

Ce qu'il en est de cette union, les commentateurs des journaux de gauche nous le font voir. En cherchant bien, on en trouve jusqu'à deux peut-être, qui approuvent, sans réserves, le député du Pas-de-Calais; c'est à peu près le chiffre des membres du centre gauche dans la Chambre. Tous les autres se séparent de lui plus ou moins absolument.

Le Radical raille la prétention du parti dont M. Ribot est un des rares représentants, et qui veut être à la fois républicain, libéral, national et conservateur. Le Radical insinue que ces épithètes jurent d'être accouplées ensemble.

La Justice constate que M. Ribot a marqué, une fois de plus, la place qui appartient à son parti, « entre deux selles, comme dit le proverbe. »

Les opportunistes ne sont pas plus tendres; le Voltairien ne daigne consacrer au discours de Saint-Pol qu'une dédaigneuse mention, perdue au fond de ses colonnes.

Il est surtout un point, dans les critiques de M. Ribot, qui a le don d'exaspérer également les radicaux et les opportunistes: c'est le passage où l'orateur a dirigé, contre la politique sectaire des républicains, un blâme bien mérité pourtant.

Tous les organes des nuances diverses de l'opinion républicaine sont d'accord pour déclarer qu'ils ne regrettent rien, qu'ils ne désirent rien de ce qui a été fait sous ce rapport, qu'ils ne se repentent pas, que le « cléricalisme » a été, est encore et continuera à être « l'ennemi » pour eux, l'ennemi qu'ils poursuivent de leur haine et qu'ils combattraient sans relâche, jusqu'à l'épuisement total.

Décidément, l'union est en train de se faire autour de M. Ribot! Mais nous n'avons pas encore cité la République Française; son article en vaut la peine; cependant.

Quand l'honorable orateur fait le procès de la politique qui a été suivie, depuis sept ou huit années, par l'ensemble du parti républicain, il se montre un peu trop oublieux de la part considérable que ses propres pas ont prise, et qu'il considère aujourd'hui, et souvent bien à tort, comme des fautes. M. Ribot blâme la politique suivie dans les rapports de l'Etat avec l'Eglise, et dont l'article 7 et les décrets ont été les deux incidents les plus fameux. Mais est-ce que l'article 7 n'a pas été présenté et défendu par un cabinet dont M. Say était l'un des membres les plus considérables? Est-ce que les décrets n'ont pas été exécutés par un ministère où siégeait M. Barthélemy-Saint-Hilaire? M. Ribot n'a, pour la politique financière de nos Assemblées, que des paroles sévères de blâme. Mais qui donc, sinon M. Say, est le principal auteur responsable de cette politique? M. Say qui, de 1877 à 1879, a tenu le portefeuille des finances, qu'il a repris en 1882, pour laisser à M. Tirard un héritage que celui-ci a eu le patriotique courage d'accepter, sans en vouloir voir avec quel entraînement les différentes fractions de la gauche s'accusent mutuellement.

LETTRE DE M. VACHEROT

M. Vacherot adresse au Soleil une lettre dont nous détachons la fin:

Je suis trop vieux pour avoir des illusions; mais j'augure bien de la campagne électorale, que vont entreprendre les conservateurs, pour peu qu'ils sachent s'y prendre. Or est le temps des 363, rappelés avec des regrets par les organes opportunistes du parti républicain? Ils avaient Thiers pour les couvrir de son nom, les discipliner et les guider. Ils avaient les fautes des droites à exploiter. Ils n'avaient pas en-

core leurs propres fautes à expier. Tous, depuis M. Ribot jusqu'à M. Clémenceau, marchaient au scrupule, la main dans la main. Que les temps sont changés!

Maintenant, il souffle, dans le camp républicain, un vent furieux de discorde. On s'est dit, en cet ardent parlement, de ces choses qui ne s'oublient guère. Depuis l'exécution de leur premier ministre, voilà le parti réduit à un tel état d'anarchie et d'impuissance, qu'il est presque à redemander la poigne qui devait forcer les portes électorales. L'armée des 363 perd le centre gauche. Je dis le vrai centre gauche, ne comptant pas les muets qui obéissent toujours à la consigne, d'où qu'elle vienne. D'autre part, comment s'entendent-ils les opportunistes et radicaux, après s'être dit des vérités si dures.

Je veux bien qu'on veuille pousser le vieux cri de guerre: Vive la République, et embrassons-nous. Mais n'y a-t-il plus, dans le parti républicain, de gens de cœur ou de passion qui aient de bons moments au pays? En tout cas, je doute fort que les honnêtes gens, qui ne vont pas jusqu'à laisser perdre le pays pour sauver la République, soient encore d'humeur à s'y laisser prendre. Ils avaient eu beaucoup de peine à supporter le gouvernement de l'opportuniste.

Mais l'énergie de son chef les rassurait contre les ennemis de tout ordre social. Ils ne pacifiaient point avec les radicaux MM. Brissot et Freycinet adoptent en partie le programme. Ils ne peuvent entrer dans les combinaisons électorales des hommes qui acceptent la suppression du Concordat, sans indemnité, la confiscation des biens des communautés religieuses, la diminution progressive, en attendant la suppression totale des octrois, l'impôt sur le revenu pris pour base de notre système fiscal, enfin leur hôte d'honneur, l'autonomie de Paris.

Et sur la grande masse des électeurs qui avaient accepté le régime républicain des mains de Thiers et de ses amis, le cri de vive la République sera-t-il aussi puissant au pays? Tout ce qu'a vu et souffert le pays. S'il est possible que la crainte de ce mot révolution, si heureusement exploité, laisse encore au pays la volonté de conserver cette République qui lui coûte si cher, peut-on le croire également résigné à conserver les hommes qui ont, à ce point, compromis le régime? On veut qu'on se le dise.

Mais avec les *Leons* de choses qu'il reçoit journellement, il est permis aux conservateurs d'espérer un tout autre résultat de la prochaine campagne. Deux choses doivent encourager cette espérance: la dernière élection des conseillers de Thiers et de ses amis, le cri de vive la République sera-t-il aussi puissant au pays? Tout ce qu'a vu et souffert le pays. S'il est possible que la crainte de ce mot révolution, si heureusement exploité, laisse encore au pays la volonté de conserver cette République qui lui coûte si cher, peut-on le croire également résigné à conserver les hommes qui ont, à ce point, compromis le régime? On veut qu'on se le dise.

Les élections à Madrid. Les élections des conseillers municipaux ont continué aujourd'hui à Madrid. La coalition libérale républicaine a obtenu la majorité dans neuf arrondissements sur dix.

La grâce de Louis Michel. Les prévisions relatives à la mise en liberté de Louis Michel, ont été de ses prévisions, n'étaient pas fausses.

La démission du gouverneur de Madagascar. La décision du gouvernement de surseoir à la publication des décrets de grâce est définitive.

Milo Louise Michel sera donc pas mis en liberté. Les élections à Madrid. Les élections des conseillers municipaux ont continué aujourd'hui à Madrid.

La démission du gouverneur de Madagascar. La décision du gouvernement de surseoir à la publication des décrets de grâce est définitive.

Milo Louise Michel sera donc pas mis en liberté. Les élections à Madrid. Les élections des conseillers municipaux ont continué aujourd'hui à Madrid.

La démission du gouverneur de Madagascar. La décision du gouvernement de surseoir à la publication des décrets de grâce est définitive.

Milo Louise Michel sera donc pas mis en liberté. Les élections à Madrid. Les élections des conseillers municipaux ont continué aujourd'hui à Madrid.

La démission du gouverneur de Madagascar. La décision du gouvernement de surseoir à la publication des décrets de grâce est définitive.

Milo Louise Michel sera donc pas mis en liberté. Les élections à Madrid. Les élections des conseillers municipaux ont continué aujourd'hui à Madrid.

La démission du gouverneur de Madagascar. La décision du gouvernement de surseoir à la publication des décrets de grâce est définitive.

Milo Louise Michel sera donc pas mis en liberté. Les élections à Madrid. Les élections des conseillers municipaux ont continué aujourd'hui à Madrid.

La démission du gouverneur de Madagascar. La décision du gouvernement de surseoir à la publication des décrets de grâce est définitive.

bonnets le poste de douane de Kampot. Le lendemain, il marchait sur la ville de Kampot et l'occupait après un court engagement, dans lequel le vice-gouverneur avait été blessé par un éclat d'un petit obus Botchkine. Le gouverneur de Kampot était en fuite et avait passé la frontière.

Le 20, nos marins commencent les retranchements de Kromboz-bal, occupaient ce point et reprenaient deux canons enlevés par les rebelles.

LE CONFLIT ANGLO-RUSSE

LA PAIX
Londres, 5 mai. — Le Daily-News dit que le cabinet anglais considère le typhon de la Russie, comme une acceptation complète de la proposition de lord Granville.

Le Standard et le Morning-Post considèrent, au contraire, l'accommodement du 10e corps d'armée pour le gouvernement anglais.

Le Daily-Telegraph défend le cabinet; mais il conseille de mettre l'armée de la marine en état complet de guerre.

Le Times dit que l'accord intervint n'eût été sa satisfaction que la guerre est évitée. Il se demande si l'empereur et lui à déclarer qu'avec son approbation il serait disposé à intervenir dans le conflit anglo-russe.

NOUVELLES DU JOUR

Le général Thibaudin. Paris, 5 mai. — La nomination du général Thibaudin, commandant du 10e corps d'armée à Rennes, au remplacement du général du Courcy, est aujourd'hui certaine.

La grâce de Louis Michel. Paris, 5 mai. — Les prévisions relatives à la mise en liberté de Louis Michel, ont été de ses prévisions, n'étaient pas fausses.

La démission du gouverneur de Madagascar. La décision du gouvernement de surseoir à la publication des décrets de grâce est définitive.

Milo Louise Michel sera donc pas mis en liberté. Les élections à Madrid. Les élections des conseillers municipaux ont continué aujourd'hui à Madrid.

La démission du gouverneur de Madagascar. La décision du gouvernement de surseoir à la publication des décrets de grâce est définitive.

Milo Louise Michel sera donc pas mis en liberté. Les élections à Madrid. Les élections des conseillers municipaux ont continué aujourd'hui à Madrid.

La démission du gouverneur de Madagascar. La décision du gouvernement de surseoir à la publication des décrets de grâce est définitive.

Milo Louise Michel sera donc pas mis en liberté. Les élections à Madrid. Les élections des conseillers municipaux ont continué aujourd'hui à Madrid.

La démission du gouverneur de Madagascar. La décision du gouvernement de surseoir à la publication des décrets de grâce est définitive.

Milo Louise Michel sera donc pas mis en liberté. Les élections à Madrid. Les élections des conseillers municipaux ont continué aujourd'hui à Madrid.

La démission du gouverneur de Madagascar. La décision du gouvernement de surseoir à la publication des décrets de grâce est définitive.

Milo Louise Michel sera donc pas mis en liberté. Les élections à Madrid. Les élections des conseillers municipaux ont continué aujourd'hui à Madrid.

Faut-il en conclure que l'heure n'a pas sonné des opinions moyennes en politique, en science, en art, en littérature? Nous laisserons à d'autres le soin de répondre.

Sans aller plus loin, avec vous observé, par exemple, qu'il n'est plus question de supprimer l'Académie française?

On ne parle plus de faire la table rase sous la coupole de l'Institut, que l'on purifierait après par quelque cérémonie solennelle. Une transaction est intervenue entre les ennemis des Quarante et ses quarante Immortels; il est vrai que c'est un contrat unilatéral, comme dit le code; les Quarante n'ont pas signé.

Et bien! qu'on ne touche pas à cette épave! disent les ennemis, que l'on ne tourne pas pas de débris de l'ancien régime sur son flot, soit! mais que ce ne soit plus un flot escadé et sans bords! Qu'on laisse vivre l'Académie, mais qu'on nous y mette et qu'on n'y mette plus que nous! L'Académie est faite pour les gens de lettres, comme l'autel pour le prêtre, — ou, si l'on veut, comme le budget pour les politiciens! — Qu'on se le dise!

Nous connaissons l'artifice par lequel on représente l'Académie française comme ayant toujours été remplie de grands seigneurs, mêlés à un nombre infini de gens de lettres. Il n'y a d'ailleurs rien de plus faux; mais c'est une démonstration amusante, que l'élection prochaine va donner l'occasion de renouveler, avec le même succès que devant.

Il s'agit de remplacer M. d'Haussonville. Eh bien, je relève l'histoire de ce fauteuil, qui est le vingt-quatrième. J'y trouve assis, d'abord Saint-Amant, un poète; puis l'abbé Gassagne, traducteur de Salluste, qui passait pour l'un des hommes les plus érudits de France, et qui était déjà de l'Académie des Inscriptions quand il fut élu à l'Académie française; après ce savant, un seigneur, c'est vrai, mais non bourgeois, dont le père s'appelait Verjus, et qui acheta la terre comtale de Crécy; il en prit le nom. Celui-ci écrivit peu, mais il fut un des plus habiles diplomates de son temps, ce qui est encore une jolie façon de faire prévoir la langue française.

Après Crécy, un magistrat d'esprit très orlé, le président de Mesmes; Alary; Gaillard, historien, auteur de l'histoire (en huit volumes) des royaumes de la France et de l'Angleterre. Après Gaillard, le comte de Ségur, l'un des héros de la retraite de Russie, mais un historien médiocre, qui écrivit même une Histoire de France, en 60 tomes, sous le règne de Louis XVIII — ce n'est pas naïf! — et surtout ses Mémoires, souvenirs et anecdotes, l'un des rares ouvrages où l'on peut puiser des renseignements justes sur son temps. Il mourut en 1830, et fut remplacé par Viennet, que M. d'Haussonville remplaça lui-même, en 1839.

Voilà donc les titulaires à ce XXIV^e fauteuil. Combien de gens de lettres? Presque tous. Crécy et de Mesmes, seuls, n'ont pas écrit.

Vouslez-vous que je prenne le XXIII^e fauteuil, le seul dans lequel siège à présent un poète, Mgr Perraud, écrivain et orateur de race? C'est le trentième fauteuil à être bien plus mérité que le vingt-quatrième. On n'y voit pas assis, depuis la fondation de l'Académie française, moins de douze titulaires.

Le poète Ranc, le médecin La Chambre, qui soigna le roi, qu'on regardait comme terrible, parce qu'il se piquait de deviner les âmes derrière le masque de la physionomie, et qui écrivit l'Art de connaître les hommes; La Bruyère (surtout); l'abbé Fleury, l'auteur de la grande Histoire ecclésiastique; après lui, Adam, son collaborateur; Seguy; le cardinal de Rohan-Guendres, grand-aumônier de France; Devaine; Paroy (surtout); de Jouy, le critique le plus autorisé du commencement de ce siècle et de plus, auteur dramatique; Empis, notre grand poète; Barbier; enfin, Mgr Perraud, treizième possesseur.

Sur ces treize, combien de gens de lettres? Presque tous encore. Nous supposons que l'on veut bien considérer Mgr Perraud comme étant de la confrérie. Il faut avoir pourtant que M. de Rohan, le grand-aumônier, n'est pas arrivé à l'Académie par la plume; mais d'autres, dont l'illustration vaut bien la sienne, y ont été élus pour y passer, par exemple, le maréchal de Villars, le grand Villars qui sauva la France à Denain.

Après avoir recueilli tant de gloire, ce grand homme est d'un ambition, qu'il poursuivait avec un ardeur égale; être fait comte, être élu à l'Académie. De ces deux souhaits, il ne s'est accompli que le second; il n'a fait que de la gloire, et pour tout dire, il n'a fait que de la gloire.

Combien de fois avons-nous dit, ici même, que ceux-là seulement qui ne savent pas l'histoire ou qui sont intéressés à la dénigrer, peuvent considérer l'Académie française comme une institution aristocratique! Il n'y en a eu pas de plus démocratique, au contraire, puisque l'Académie, dans l'esprit de Richelieu, sortait de la plume, devait être une « compagnie » où les puissances sociales et les privilégiés se trouveraient mêlés aux gens de plume, sur le pied de l'égalité.

Je sais bien que les entités ont leur thèse faite, et qu'ils n'en démentent pas. On aurait beau leur dire, pendant cent ans, que l'Académie française est une compagnie formée des illustrations françaises, ils répondront: C'est ce que nous n'admettons pas, nous voulons que ce soit une réunion d'écrivains français.

Mais les écrivains s'y sont toujours trouvés en majorité.

Nous ne souffririons pas qu'on dise cela; mais il n'est pas de nos jours, que l'on ne soit un homme de lettres, et de plus illustre. C'est que le plus souvent il y a eu contre ceux-là des raisons tirées des conditions ou du désordre de leur vie, ou du caractère violent de leurs opinions et de l'attitude de

combats qu'ils avaient prise dans leurs ouvrages. Mais enfin, tout le monde regrette avec vous ces exclusions dont quelques-unes ont été naturelles et logiques, d'autres injustes et fâcheuses. Tous les écrivains du premier rang n'ont pas été académiciens. En revanche, combien sont devenus, qui n'occupaient que le second et même le troisième rang! Jean-Jacques Rousseau ne le fut pas, Lefranc de Pompiignan le fut. Vous savez bien que le premier, en dépit de son beau génie, n'était recevable dans aucune compagnie honnête.

Quant au second, ou put bien l'admettre; mais, pour relever un peu une assemblée qui se composait de beaucoup de Lefranc de Pompiignan, ce ne serait trop de la présence de quelques personnes comme vous, M. de Villars. Or, c'est ici qu'est la question. Ne le voit-on pas ou ne le voit-on pas le voir? Si l'on réformait le règlement de l'Académie, encore faudrait-il prendre bien soin de réduire le nombre des « illustres » sociétaires. Vingt, ce serait assez, ce serait beaucoup, peut-être trop.

Or, prenez-vous, si vous plait, que, dans le même temps, à la même heure, il y ait quarante écrivains à qui l'on puisse assigner équitablement un rang officiel au-dessus de la foule plumivote? Quarante académiciens, y songez-vous? Ceux qui prétendent que les Quarante existent, et dont le désintéressement n'est pas très net en cette affaire, en sont peut-être persuadés. S'ils veulent le démontrer, qu'ils dressent la liste! La gaieté française en aura le profit, car, à l'instant, le sentiment public se chargera de remettre à leur point, des prétentions excessives et des vanités malades.

Bien que des écrivains à l'Académie, et tous les jours quarante académiciens! Il faut comment ne vous saute-t-il pas aux yeux que cette nouveauté serait un carnaval et que ce sont les ambitieux médiocres qui la proposent? Ils veulent se glisser sous la coupole sacrée, comme ils se sont glissés partout ailleurs, — et voilà pourquoi on ne parle plus tant de supprimer l'Académie, mais on parle davantage de la réorganiser.

Voilà aussi pourquoi l'Académie, très éveillée sur ce péril éminent conduit à se recruter parmi les écrivains notoirement médiocres, se retranchera, de plus en plus souvent désormais, dans ses choix extérieurs au métier proprement dit de lettres. C'est le droit de défense légitime qu'elle exerce.

Ceux qui prétendent que les Quarante existent, et dont le désintéressement n'est pas très net en cette affaire, en sont peut-être persuadés. S'ils veulent le démontrer, qu'ils dressent la liste! La gaieté française en aura le profit, car, à l'instant, le sentiment public se chargera de remettre à leur point, des prétentions excessives et des vanités malades.

Bien que des écrivains à l'Académie, et tous les jours quarante académiciens! Il faut comment ne vous saute-t-il pas aux yeux que cette nouveauté serait un carnaval et que ce sont les ambitieux médiocres qui la proposent? Ils veulent se glisser sous la coupole sacrée, comme ils se sont glissés partout ailleurs, — et voilà pourquoi on ne parle plus tant de supprimer l'Académie, mais on parle davantage de la réorganiser.

Voilà aussi pourquoi l'Académie, très éveillée sur ce péril éminent conduit à se recruter parmi les écrivains notoirement médiocres, se retranchera, de plus en plus souvent désormais, dans ses choix extérieurs au métier proprement dit de lettres. C'est le droit de défense légitime qu'elle exerce.

Ceux qui prétendent que les Quarante existent, et dont le désintéressement n'est pas très net en cette affaire, en sont peut-être persuadés. S'ils veulent le démontrer, qu'ils dressent la liste! La gaieté française en aura le profit, car, à l'instant, le sentiment public se chargera de remettre à leur point, des prétentions excessives et des vanités malades.

Bien que des écrivains à l'Académie, et tous les jours quarante académiciens! Il faut comment ne vous saute-t-il pas aux yeux que cette nouveauté serait un carnaval et que ce sont les ambitieux médiocres qui la proposent? Ils veulent se glisser sous la coupole sacrée, comme ils se sont glissés partout ailleurs, — et voilà pourquoi on ne parle plus tant de supprimer l'Académie, mais on parle davantage de la réorganiser.

Voilà aussi pourquoi l'Académie, très éveillée sur ce péril éminent conduit à se recruter parmi les écrivains notoirement médiocres, se retranchera, de plus en plus souvent désormais, dans ses choix extérieurs au métier proprement dit de lettres. C'est le droit de défense légitime qu'elle exerce.

Ceux qui prétendent que les Quarante existent, et dont le désintéressement n'est pas très net en cette affaire, en sont peut-être persuadés. S'ils veulent le démontrer, qu'ils dressent la liste! La gaieté française en aura le profit, car, à l'instant, le sentiment public se chargera de remettre à leur point, des prétentions excessives et des vanités malades.

Bien que des écrivains à l'Académie, et tous les jours quarante académiciens! Il faut comment ne vous saute-t-il pas aux yeux que cette nouveauté serait un carnaval et que ce sont les ambitieux médiocres qui la proposent? Ils veulent se glisser sous la coupole sacrée, comme ils se sont glissés partout ailleurs, — et voilà pourquoi on ne parle plus tant de supprimer l'Académie, mais on parle davantage de la réorganiser.

Voilà aussi pourquoi l'Académie, très éveillée sur ce péril éminent conduit à se recruter parmi les écrivains notoirement médiocres, se retranchera, de plus en plus souvent désormais, dans ses choix extérieurs au métier proprement dit de lettres. C'est le droit de défense légitime qu'elle exerce.

Ceux qui prétendent que les Quarante existent, et dont le désintéressement n'est pas très net en cette affaire, en sont peut-être persuadés. S'ils veulent le démontrer, qu'ils dressent la liste! La gaieté française en aura le profit, car, à l'instant, le sentiment public se chargera de remettre à leur point, des prétentions excessives et des vanités malades.

Bien que des écrivains à l'Académie, et tous les jours quarante académiciens! Il faut comment ne vous saute-t-il pas aux yeux que cette nouveauté serait un carnaval et que ce sont les ambitieux médiocres qui la proposent? Ils veulent se glisser sous la coupole sacrée, comme ils se sont glissés partout ailleurs, — et voilà pourquoi on ne parle plus tant de supprimer l'Académie, mais on parle davantage de la réorganiser.

Voilà aussi pourquoi l'Académie, très éveillée sur ce péril éminent conduit à se recruter parmi les écrivains notoirement médiocres, se retranchera, de plus en plus souvent désormais, dans ses choix extérieurs au métier proprement dit de lettres. C'est le droit de défense légitime qu'elle exerce.

Ceux qui prétendent que les Quarante existent, et dont le désintéressement n'est pas très net en cette affaire, en sont peut-être persuadés. S'ils veulent le démontrer, qu'ils dressent la liste! La gaieté française en aura le profit, car, à l'instant, le sentiment public se chargera de remettre à leur point, des prétentions excessives et des vanités malades.

Bien que des écrivains à l'Académie, et tous les jours quarante académiciens! Il faut comment ne vous saute-t-il pas aux yeux que cette nouveauté serait un carnaval et que ce sont les ambitieux médiocres qui la proposent? Ils veulent se glisser sous la coupole sacrée, comme ils se sont glissés partout ailleurs, — et voilà pourquoi on ne parle plus tant de supprimer l'Académie